



EUCON™ AWA-P20

ADJUVANT ANTILESSIVAGE/MODIFICATEUR DE RHÉOLOGIE

INFORMATION SUR LE PRODUIT

EMBALLAGE

Offert en contenants de 1041 litres, en barils de 208 litres et en seaux de 18,9 litres

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

ASTM C494 Type S

US Army Corps of Engineers CRD-C 661

DESCRIPTION

EUCON AWA-P20 est un adjuvant liquide bleu prêt à l'emploi conçu pour modifier la rhéologie du béton autoplaçant et prévenir la perte de liant et de granulats fins lors de la mise en place du béton coulé sous l'eau. EUCON AWA-P20 peut également être utilisé pour réduire le ressuage excessif et la ségrégation du béton ou du mortier. The Euclid Chemical Company recommande l'utilisation d'EUCON AWA-P20 avec la gamme d'adjuvants à base de polycarboxylate PLASTOL. Ce produit ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduit ou élimine le ressuage et la ségrégation
- Procure des propriétés thixotropiques
- Disperse uniformément les granulats dans le mélange
- Réduit la ségrégation lors du pompage
- Minimise les impacts environnementaux en réduisant le lessivage du liant
- Élimine la nécessité d'un assèchement coûteux lors de la construction sous l'eau
- Améliore la pompabilité

DOMAINES D'APPLICATION

- Réparations de structures de ponts sous l'eau
- Réparations de barrages sous la ligne de flottaison
- Applications nécessitant la pose de coulis ou de mortier sous l'eau
- Réduction de la ségrégation pour une utilisation avec des granulats légers et lourds
- Endiguement de rivières et de lacs souterrains pour les opérations minières
- Formulations de béton utilisant des agrégats à granulométrie discontinue
- Béton autoplaçant

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Protéger le matériau du gel.
- Des essais doivent être faits avec EUCON AWA-P20 si des plastifiants à base de naphthalène sont utilisés afin de confirmer qu'il n'y aura aucun problème lié à la performance pour chaque projet donné.
- The Euclid Chemical Company recommande d'effectuer des gâchées d'essais avant l'utilisation pour déterminer les impacts sur la maniabilité, l'entraînement de l'air, les temps de prise et les propriétés du béton durci.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

MODE D'EMPLOI

DOSAGE

Béton autoplaçant / réduction du ressuage et de la ségrégation

Les dosages d'EUCON AWA-P20 varient considérablement en fonction du rapport eau/liant et de la granulométrie des matériaux utilisés. Veuillez consulter votre représentant Euclid Chemical pour obtenir des suggestions de dosage approprié. Généralement, un dosage de 65 à 520 ml par 100 kg de liant doit être utilisé pour contrôler le ressuage et la ségrégation dans le BAP lorsque des superplastifiants à base de polycarboxylate sont employés. Les paramètres tels que le rapport eau/liant, la granulométrie du sable et la formulation jouent un rôle important. Des mélanges d'essais doivent être réalisés pour optimiser les exigences liées au dosage. Des dosages plus élevés d'EUCON AWA-P20 pourraient être requis en fonction de la formulation du béton et des propriétés des matériaux.

Applications sous l'eau

Pour réduire le lessivage du liant et des granulats fins lors de la mise en place de béton sous l'eau, un dosage de 260 à 1300 ml par 100 kg de liant est recommandé. Lorsque le dosage dépasse 782 ml par 100 kg, une légère augmentation du temps de prise pourrait être constatée.

MODE D'EMPLOI

Le béton doit être dosé, et l'affaissement doit être ajusté avec de l'eau ou un superplastifiant à base de polycarboxylate avant l'ajout d'EUCON AWA-P20. Après l'ajout d'EUCON AWA-P20, ajuster l'affaissement à l'aide d'un superplastifiant à base de polycarboxylate uniquement.

Pour obtenir de plus amples recommandations sur le bétonnage sous l'eau et sur les formulations de béton pour les applications sous l'eau, veuillez consulter le document ACI 304 *Guide for Measuring, Mixing, Transporting, and Placing Concrete*.

Révision : 11.23

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.